

● 1673 :

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

La Guisane provoque avec les torrents une coulée de lave destructrice au Monétier [Cf. 1667].
Pas de précision de mois.

● Janvier 1673 :

DUFOUR, L., "Chronique des événements météorologiques anciens d'après les lettres de Madame de Sévigné, in *Ciel et Terre*, vol. 75, 1959.

Décembre 1672 et janvier 1673 furent très pluvieux en Provence. A Marseille, "*des pluies qu'on a point vues dans ce pays depuis un siècle*". "*De mémoire d'homme, on a point vu de temps si vilain*".

● Mars 1673 :

AC Arles, CC 690

A la suite des pluies de l'hiver 1672-1673, une inondation du Rhône endommage, le 12 mars 1673, les salins d'Arles. Des réparations aux salins sont décidées.

DIENNE (DE), Charles, *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*, Paris, H. Champion, 1891, p. 308 (d'après le Livre de raison de Jean d'Antonelle Tourblanque)

"Mémoire que ceste présente année 1673, le Rosne a rompu les digues du Baron et l'eau est venue dans les marés et tous nos clos généralement, tant celui des Monvilles que les autres deus, venans les eaux jusque dans la cabane, la première fois qui feust le mois de mars dernier. Le Rosne rompit ladite digue du Baron le premier jour du mois de mars, et le trou ne feust fermé que le vingt-cinq ou vingt-six, et comme les eaux commençoient d'estre fort basses, elles estoint pourtant encores au clos du Maset ? et au second clos qui vient et à la moitié de tous les autres. Faut encore se souvenir que le Rosne au moy de mars susdit et au dixième jour, rompit par un grand vent violent de bise qui estoit fort froid les digues des chaussées de Monlong, entre Nostre-Dame-de-la-Mer et la grande roubine, et toutes nos terres basses feurent inondées, c'est-à-dire la terre basse [caserne du change], la terre de la vigne nostre pas jusques au piez du pigeon, de manière que toutes ces terres semées de bled qui estoint très basses feurent inondées et l'eau demeura fort basse environ quatorze jours, et les bleds estoint très beaux durant cela [...] le Rosne demeura toujours assez plein depuis le mois de mars jusques au mitan de juin, et après les eaux augmentèrent et le Rosne creust d'une manière que le trou du Baron se réouvrit le 28 de juin et inonda encores nos marés, plus que jamés, et l'eau vint encore dans la cabane et beaucoup plus grosse que le mois de mars, de manière qui faleust oster tous nos beufs".

AC Boulbon, BB 14, délibération du 19 mars 1673

Le conseil de Boulbon délibère de payer les personnes qui ont travaillé aux chaussées "*pendant les ravages desdites eaux du Rosne*".

● Avril 1673 :

BM Arles, ms 1398, p. 558-559

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Délibération de l'association de Corrège et Camargue Major du 16 avril 1673 :
Au commencement d'avril, un "gros Rosne" fit des ravages aux chaussées d'Arles.

● **Mai et juin 1673 :**

BM Arles, ms 1008, Livre de raison de Trophime de Mandon, d'Arles, fol. 308.

Au Casau, M. de Mandon est obligé de faire réparer son billot dit de l'Abbevoir, qui avait pourtant été fait de neuf en 1672 mais que les "*desbordements très fréquents de la rivière survenus en may et juin derniers [1673], avec tempestes espouvantables, avoient despuis totalement bouleversé par la volonté du Bon Dieu*".

Dans un autre de ses livres, De Mandon intitule ainsi le même compte-rendu de ses réparations : "*Creües horribles du Rhosne extraordinairement fréquentes*". Il rapporte "*les trois horribles et non quasi jamais veus tels gros Rhosnes survenus avec des tempestes espouvantables, l'un peu après l'autre en may mesme, et en juin 1673*". Les blés eurent de l'eau jusqu'à "*deux doigts*" de l'épi.

● **Juin 1673 :**

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873. – Cit. DIENNE (DE), Charles, *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*, Paris, H. Champion, 1891, p. 308 (d'après le Livre de raison de Jean d'Antonelle Tourblanque)

Le 28 juin 1673, veille de Saint-Pierre, est également rapporté à Avignon un Rhône "*extraordinairement*" gros, qui emporta quantité de gerbes à l'île de la Barthelasse, alors cultivée, et aux autres lieux voisins du Rhône : "*Il a débordé 4 ou 5 fois cette présente année, ce qu'on n'avoit pas veu depuis cent ans suivant de vieux mémoires qu'on a trouvés*".

AD Hérault, E supplément 958, (AC Aramon, DD 7)

Sur des débordements du Rhône en 1673 (en mars, juin et juillet) à Aramon : Requête aux commissaires du Roi pour la province au sujet des ouvrages du Rhône, "*la rivière du Rosne qui passe au devant de la ville d'Aramon, ayant extraordinairement débordé aux mois de mars, juin et juillet de l'année dernière, et fait un grand dommage aux paillères qui sont depuis l'endroit appelé le quay ou billot jusques à la chaussée des Canniers, memes, par le changement de son cours, du costé de la ville et fauxbourg d'Aramon, ayant emporté une grande partie du terrain qui luy estoit oppozé pour garantir la ville*", les consuls demandent la permission de faire faire les réparations nécessaires, et d'emprunter à cet effet.

● **Juillet 1673 :**

BM Arles, ms 706, Livre de raison de la famille Paris

D'après le livre de raison des Paris, d'Arles, le 26 juillet 1673, "*le Rosne a passé de plus d'un pan et demy [37,5 cm] du bouton de l'anneau de fer à la porte du port, emporté beaucoup de gerbes de bleds*".

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

En Dauphiné, la Luye, affluent de droite de la Durance emporte encore une route, le 30 juillet 1673.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADBR, 10 S 57 /1. Rapport de MM. Les syndics de l'association des chaussées et calades de la commune de Boulbon, adressé à M. le conseiller d'Etat, préfet des Bouches-du-Rhône, d'après la demande qu'il en a faite, à M. le Comte de Raousset-Boulbon, député par le syndicat, pour soutenir les intérêts de l'association et demander la prompte réparation de la Grande Pallière, que M. d'Aramon voudrait empêcher, 5 mars 1835.

" [...] Mais tandis que l'on garantissait en amont, le centre de nos bords (là où se trouve aujourd'hui les restes de la Grande Pallière et celle dite de Ravaou) subissait des pertes énormes et tellement rapides qu'il fut proposé par les consuls, le 10 décembre 1673, de décharger de la taille, les sieurs Vincent et Olivier, qui se plaignaient de ce que le Rhône avait emporté leurs terres qu'ils avaient proches le port d'Aramon. Une députation vérifia les lieux et le 8 mars 1674, il fut reconnu qu'effectivement le Rhône avait emporté toutes les susdites terres. Les sieurs Olivier, et Vincent furent en conséquence déchargés de ladite taille. Le 27 mai suivant, pareille décharge fut aussi accordée à M. le Consul, et ce dernier, vu l'urgence du péril, offrit de faire à ses frais, toutes les réparations nécessaires, pour empêcher que sa propriété ne fut entièrement emportée par les eaux, ce qui fut accepté par le conseil général de la communauté".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

